

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 26 (1980)

Heft: 2

Rubrik: L'actualité politique helvétique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'actualité politique helvétique

par René Bovey

Rétrospective 1979

L'année 1979 était année électorale sur le plan fédéral. Les 200 sièges du Conseil national étaient remis en jeu, alors que les 46 sièges du Conseil des Etats ne l'étaient que partiellement. La nouveauté résidait dans le nombre de ces derniers puisqu'il a fallu ajouter deux sièges nouveaux pour les députés du canton du Jura. L'année électorale explique un certain ralentissement de la vie politique helvétique, beaucoup de députés pensant davantage à leur réélection qu'aux affaires du pays. L'ambition personnelle a donc pris le pas sur les préoccupations générales et désintéressées. La Suisse n'est pas le seul pays qui connaisse ce phénomène, la différence résidant cependant dans le fait que, à parlement élu, celui-ci doit encore compter avec l'intervention directe des citoyens usant de leurs droits de référendum et d'initiative, qui furent abondamment employés tout au long de la législature.

Elections fédérales

Le renouvellement total ou partiel des Chambres législatives a eu lieu à fin octobre. Comme d'habitude, il y eut beaucoup d'appelés mais... 200 élus seulement. Il n'y a pas eu de changements fondamentaux, ni glissements spectaculaires vers la droite ou vers la gauche.

Il faut noter l'apparition d'un écologiste (Vaudois) et de deux marxistes révolutionnaires, au détriment des socialistes et des popistes. Ceux-ci ne sont donc plus à l'extrême-gauche. Ils sont débordés par de jeunes loups, phénomène qui apparaît aussi chez les socialistes où une aile extrémiste remue beaucoup, surtout

en Suisse romande. Il n'est pas certain que le mouvement de défense de l'environnement — associé souvent, dans toute la Suisse, aux opposants à l'énergie nucléaire — gardera sa vigueur actuelle. Il est le fruit d'une réaction plus sentimentale que politique devant les excès de la civilisation technique qui nous domine. Mais il est à croire que cet accès de mauvaise humeur passera.

L'élection de nouveaux parlementaires élus pour 4 ans appelle la réélection de tout le Conseil fédéral. On s'en est tenu à la « formule magique » qui entraîne un Conseil fédéral composé de 2 radicaux, 2 socialistes, 2 démocrates-chrétiens et 1 représentant de l'Union démocratique du centre (anciennement paysans, artisans et bourgeois). L'inconvénient de ce système est qu'il ne crée pas une majorité claire au sein du Conseil fédéral, mais bien la formation de majorités d'occasion, les socialistes affectionnant de plus d'assumer les bons risques et de refuser les mauvais. On ne les voit pas en particulier briguer la direction du Département des finances ni du Département militaire ! Le principe de la collégialité est par conséquent davantage un mythe qu'une réalité. Mais, cahin-caha, la formule subsiste, et l'on ne voit au reste pas, dans l'état actuel des choses en Suisse, par quoi on pourrait la remplacer.

Un seul des conseillers fédéraux avait annoncé sa démission, M. R. Gnägi, Bernois, Union démocratique du centre. Le parti intéressé a présenté, non pas un seul candidat, mais deux, un Bernois et un Grison. L'Assemblée fédérale a préféré le candidat des Grisons, M. Léon Schlumpf, et c'est ainsi que le canton de Berne a perdu le siège qu'il détenait sans interruption depuis 1848. L'eau continuera évidemment à couler sous les ponts de l'Aar, mais la déception

bernoise est réelle, et compréhensible. Le canton de Berne représente l'épine dorsale de la Confédération, aussi bien géographiquement qu'historiquement et politiquement. Il a joué un rôle capital dans la formation de la Confédération. Il mérite autant un siège permanent au Conseil fédéral que Zurich ou Vaud, ce dernier canton ayant dû au reste céder sa place à diverses reprises. Il n'est pas exclu que Zurich fasse à son tour les frais d'une éclipse momentanée. La Suisse n'en mourrait pas...

Les finances fédérales

La tâche du nouveau Parlement consistera essentiellement en la restauration de l'équilibre des finances. Peuple et cantons ont refusé par deux fois l'introduction de la T.V.A. (taxe sur la valeur ajoutée), impôt indirect qui est seul capable, à mon avis, d'asseoir les finances de l'Etat central sur des bases saines et logiques. Pour l'heure, on va vers une accumulation des déficits et bientôt le seul service de la dette exigera une dépense annuelle d'un milliard de francs. Cela n'est pas sage ni prudent en une période de relative prospérité et l'argent servant à payer les intérêts d'une dette croissante serait plus utile ailleurs. Comme la Confédération ne peut pourtant pas faire faillite, il faudra sabrer dans le budget, faire des économies et, parallèlement, augmenter les impôts et diminuer les subventions ; enfin reporter sur les cantons, dont les finances ne vont pas mal, des charges assumées jusqu'ici par la Confédération.

La tâche du chef du Département des finances est particulièrement ingrate en ce moment et M. Chevallaz force l'admiration pour la manière courageuse et lucide dont il l'empoigne. Qui ferait mieux en l'occurrence ?

Les votations fédérales

Si la « grande » politique a quelque peu sommeillé en cette année électorale, le citoyen n'en a pas moins dû se rendre aux urnes en février et en mai pour donner son avis sur des sujets dont certains étaient d'ordre fondamental pour l'avenir même de notre régime de démocratie semi-directe. Ainsi en va-t-il pour l'initiative anti-atomique qui a été rejetée de justesse le 18 février par 965 244 « non » contre 919 923 « oui », mais acceptée par les cantons d'Uri, de Fribourg, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, de Vaud, de Neuchâtel, du Tessin, de Genève et du Jura. En fait, cette initiative remettait en cause la double majorité du peuple et des cantons pour qu'une révision constitutionnelle soit acceptée. On s'ache- minait sur la voie des procédures de consultations régionales, en écartant certains cantons du processus de décision, en instaurant une sorte de démocratie « à la carte », en fixant des limites géographiques arbitraires.

On a eu chaud.

D'autres votations ont porté sur le droit d'écrire et d'être élu dès l'âge de dix-huit ans révolus (refusée), sur l'interdiction préconisée par les Bons Templiers de toute réclame pour le tabac et l'alcool (refusée) et sur l'introduction d'une protection constitutionnelle des sentiers pédestres. Celle-ci a été malheureusement acceptée, comme si la Confédération n'avait pas d'autres chats à fouetter. Mais on constate que le plus souvent le citoyen réagit selon des critères sentimentaux et non plus politiques. Qui de plus est, c'est toujours une minorité des personnes possédant le droit de vote qui se rendent aux urnes, et les décisions sont donc prises au gré de cette minorité.

Situation économique

En dépit de la malice des temps et de la crise pétrolière, la situation économique et financière générale n'a pas empiré. La récession s'atténue et le chômage diminue. Sauf dans l'horlogerie, qui traverse une de ces crises périodiques dont elle est coutumière. On lui a reproché de ne pas avoir pris à temps le tournant électronique. Elle s'est ressaisie et domine maintenant largement la technique des montres à quartz. Malheureusement, ce genre de technique exige

moins de main-d'œuvre et des milliers d'ouvriers spécialisés devront encore se recycler.

On ne semble pas encore avoir compris la gravité de la crise pétrolière, ni entendu les appels des autorités pour procéder à des économies d'énergies en tous domaines. Les appartements continuent à être trop chauffés et l'eau chaude reste trop chaude. Les Suisses ont en outre procédé à l'achat de dizaines de milliers de voitures neuves et l'on compte aujourd'hui plus de deux millions et demi d'automobiles pour une population de moins de six millions d'habitants. C'est du pur gaspillage et de l'inconséquence surtout si l'on tient compte du fait que ces voitures roulent pour la plupart avec un seul occupant à bord. Il ne faut pas s'étonner si les C.F.F. font du déficit !

En vérité, le Suisse ne vit plus paisiblement à l'ombre du Mont Rose, comme le proclamait le poète. Il brûle plutôt la chandelle par les deux bouts, comme si le monde s'apprétrait à lui tomber sur la tête.

Politique extérieure

Cette chronique ne prétend pas être exhaustive. Elle ne saurait cependant passer complètement sous silence les relations extérieures, toujours si délicates pour un pays dont le poids est négligeable face aux grandes puissances. Il ne devrait donc s'avancer qu'à pas extrêmement prudents sur les sentiers très mouvants de la politique étrangère et, pour obéir encore aujourd'hui aux conseils de Nicolas de Flueü, ne pas se mêler aux querelles d'autrui, ni même de ses affaires.

Or, une démangeaison semble s'emparer de la Suisse face à l'O.N.U.. On la pousse, de l'intérieur, à y entrer de plain-pied, comme s'il ne lui suffisait pas d'être présente dans toutes les organisations dites spécialisées. Mais de grâce, qu'irait-elle faire dans l'O.N.U. politique, à son Assemblée générale où sa voix n'aurait nul écho, où elle serait majorisée par des Etats à peine sortis de la barbarie ! Sachons mesure et raison garder, voire vivre caché pour vivre heureux. Tel est mon souhait pour l'an 1980.

René Bovey

+GF+

RACCORDS ROBINETTERIE EN FONTE MALLÉABLE

RACCORDS ROBINETTERIE EN MATIÈRE PLASTIQUE

MACHINES A FILETER ET A TRONÇONNER

MACHINES A GRENAILLER

MACHINES OUTILS

(Tours CN - Tours à copier - Dresseuses)

RACCORDS A BAGUE DE SERRAGE SERTO

(Programmes en plastique, cuivre, acier et inox)

LAVABOS FONTAINES ROMAY

Georges Fischer S.A.

14, Rue Froment, 75011 PARIS

Tél. : 355.39.93 Téléx : 230922